

Conseil de Toulouse Métropole
16 février 2023
Intervention de Jamal El Arch

10.3 Conférence Intercommunale du Logement : Approbation de la révision du Plan partenarial de gestion de la demande et d'information aux demandeurs pour l'intégration du système de cotation de la demande - DEL-23-0166

Nous sommes défavorables au projet du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs.

Les membres de la CIL n'ont pas reçu en amont le projet du PPGDID, et après une présentation succincte de ce dispositif, vous leur demandez de valider ce système de cotation de la demande et la valorisation de ce plan.

Or ce plan tend à mettre les personnes en situation d'exclusion du logement responsable de leur propre situation.

Nous constatons une prise en compte très insuffisante des besoins des personnes en situation de handicap et des familles nombreuses qui pourtant font partis des demandeurs qui attendent le plus longtemps un logement.

Par ailleurs, aucune mesure n'est prévue pour prendre en considération les questions de déplacement des personnes âgées et handicapées pour accéder aux lieux d'accueil et d'enregistrement.

De plus, aucun dispositif n'est envisagé pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer et celles qui ne maîtrisent pas l'outil informatique ou qui n'ont pas le matériel nécessaire pour faire ces démarches.

Vous parlez aussi de « coût constant » pour cette mission de service public alors qu'il faudrait plus de moyens pour répondre réellement aux difficultés actuelles et qui certainement vont s'accroître étant donné l'état de stagnation de l'offre de logements sociaux.

Nous considérons que le dispositif que vous proposez risque d'aggraver la situation plus qu'il ne l'améliorera.

C'est pour cela que nous vous demandons de coécrire un document avec l'ensemble des partenaires et associations qui connaissent de près ces situations. Il faudra envisager la création d'une commission pour que les demandeurs puissent présenter et défendre leur dossier avant toute cotation. De même, il faudra préserver les logements accessibles aux personnes handicapées et personnes âgées au vu de leur rareté.

Si nous sommes là aujourd'hui, dans cette situation de gestion de la misère sociale c'est que la politique de logement que vous menez est un échec.

L'augmentation constante des demandes de logements sociaux, plus de 40 000 à l'échelon de la Métropole en est la preuve.

D'un côté vous avancez vos dispositifs destinés soi-disant à absorber le nombre croissant de sans-abris et de l'autre, vous continuez à appuyer les marchés et la spéculation immobilière, à refuser la régulation de ce marché, vous rejetez tout encadrement des loyers et vous soutenez la baisse des allocations pour le logement. Le résultat logique de cette politique c'est plus d'expulsion et davantage de personnes dans la rue.